



Santé Canada et l'ACIA devraient évaluer la sécurité de tous les aliments et semences génétiquement modifiés

Les nouvelles orientations réglementaires proposées marqueraient la fin de la surveillance gouvernementale et de la transparence

Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) proposent de mettre en place de nouvelles orientations réglementaires (il ne s'agit pas de nouveaux règlements) pour l'évaluation de l'innocuité des aliments et des plantes génétiquement modifiés (GM).

Santé Canada et l'ACIA proposent **d'exempter** plusieurs nouveaux aliments et plantes génétiquement modifiés des évaluations de l'innocuité et de la surveillance exercée par le gouvernement.

De la sorte, les plantes génétiquement modifiées qui ne contiennent pas d'ADN étranger — la plupart de celles-ci seraient créées à l'aide des **nouvelles techniques d'édition du génome (ou édition génomique)** — ne seraient plus assujetties à la réglementation si leurs concepteurs déterminent qu'elles ne compromettent pas l'innocuité des aliments ou l'intégrité de l'environnement.

Cette proposition pourrait conséquemment faire en sorte que des aliments et des semences génétiquement modifiées non réglementés et possiblement non déclarés se retrouvent sur le marché.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DU RCAB

Santé Canada et l'ACIA devraient conserver leur pouvoir de réglementation sur tous les produits génétiquement modifiés afin d'assurer la sécurité et la transparence.

Santé Canada et l'ACIA devraient évaluer l'innocuité de tous les aliments et plantes génétiquement modifiés. Le recours au génie génétique, y compris les nouvelles techniques d'édition du génome, devrait systématiquement être encadré par des règlements.

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DU RCAB

Le Réseau canadien d'action sur les biotechnologies (RCAB) s'oppose à cette proposition voulant que Santé Canada et l'ACIA cèdent leurs responsabilités en matière d'évaluation de l'innocuité aux concepteurs de produits génétiquement modifiés :

- Santé Canada et l'ACIA proposent de renoncer à leur pouvoir de réglementer certains produits génétiquement modifiés.
- Santé Canada et l'ACIA ne pourraient pas exiger d'information aux concepteurs de produits à propos de ces produits non réglementés, et ceux-ci pourraient conséquemment ne pas être déclarés.
- Les concepteurs de produits seraient en flagrant conflit d'intérêts alors qu'ils se trouveraient à décider si la

réglementation s'applique à leurs produits, et à déterminer leur innocuité.

- Tous les produits issus du génie génétique, y compris ceux produits à l'aide des nouvelles techniques de l'édition du génome, devraient être assujettis aux évaluations de l'innocuité menées par le gouvernement.
- Il est réducteur de considérer que seule la présence d'ADN étranger justifie la nécessité d'une évaluation de l'innocuité par le gouvernement, et cela risque de faire en sorte que plusieurs enjeux de sécurité découlant de l'édition du génome soient négligés.
- Cette proposition va à l'encontre des conclusions scientifiques montrant que l'édition du génome peut engendrer de multiples effets potentiels inattendus. Or, ces derniers doivent être détectés, et leurs conséquences potentielles sur l'innocuité des aliments ou l'intégrité de l'environnement doivent être évaluées. Les techniques d'édition du génome peuvent être imprécises, et causer des effets inattendus et imprévisibles.
- Le gouvernement demanderait aux Canadiens de faire confiance à l'industrie, c'est-à-dire de donner leur aval à des évaluations de l'innocuité et à des données scientifiques qui proviennent des entreprises, et qui ne sont soumises à aucun examen gouvernemental.
- Les Canadiens comptent sur Santé Canada et l'ACIA pour réglementer de façon indépendante les produits génétiquement modifiés afin d'assurer l'innocuité des aliments et l'intégrité de l'environnement.
- Mettre en œuvre les nouvelles orientations réglementaires minerait la confiance de la population envers le système alimentaire et la réglementation gouvernementale.

LES ALIMENTS ET LES SEMENCES ISSUS DE L'ÉDITION DU GÉNOME DOIVENT ÊTRE RÉGLEMENTÉS

L'édition du génome (également appelée « édition de gène ») regroupe un ensemble de nouvelles techniques de génie génétique qui visent à modifier le génome des plantes, des animaux et des microbes en insérant, éliminant ou modifiant des séquences d'ADN à un ou des endroits ciblés du génome.

L'édition du génome se sert généralement de couteaux à ADN qui sont guidés vers un endroit sur l'ADN d'un organisme pour le couper. L'ADN coupé est ensuite réparé par les mécanismes de réparation de la cellule, ce qui induit des « corrections » ou des changements chez l'organisme. La technique d'édition du génome la plus fréquemment employée est appelée CRISPR-Cas9, ou CRISPR, mais d'autres techniques fonctionnent selon les mêmes principes.

Les techniques d'édition du génome peuvent être imprécises, et causer des effets inattendus et imprévisibles. Plusieurs études montrent que des erreurs génétiques, telles que des effets « sur la cible » et des effets « hors cible », peuvent être commises lors de l'édition du génome. Or, ces effets peuvent mener à des résultats inattendus et imprévisibles chez l'OGM créé, comme une modification de la composition protéique.

Plus d'informations :

En Anglais - CBAN Comments submitted to the Canadian Food Inspection Agency re: guidance for determining whether a plant is subject to Part V of the Seeds Regulations, Sept 2021 <https://cban.ca/wp-content/uploads/CBAN-response-CFIA-consultation-questionnaire-2021.pdf>

Memoire Vigilance OGM - Commentaires de Vigilance OGM: Consultation: Les nouvelles orientations concernant le règlement sur les aliments nouveaux, axées sur la sélection végétale, Mai 2021 <https://www.vigilanceogm.org/sites/www.vigilanceogm.org/files/pdfs/M%C3%A9moire%20Vigilance%20OGM-2021.pdf>

En Anglais - CBAN Comments submitted to Health Canada re: Proposed new guidance for Novel Foods Regulations, May 11, 2021 <https://cban.ca/wp-content/uploads/CBAN-comments-to-HC-regulatory-guidance-May-11-2021.pdf>

En Anglais - CBAN Comments submitted to Health Canada re: primer on gene editing, June 23, 2021 <https://cban.ca/wp-content/uploads/CBAN-comments-to-HC-consultation-on-gene-editing-primer-June-23-2021.pdf>

RCAB - L'introduction: L'Édition du génome, novembre 2020 <https://cban.ca/wp-content/uploads/introduction-edition-du-genome-2020.pdf>

RCAB - Rapport: L'Édition du génome dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture: Risques et conséquences inattendues, décembre 2020 <https://cban.ca/wp-content/uploads/Rapport-Edition-Genome-Dec-2020.pdf>

RCAB - Rapport: Les OGM sont-ils bien réglementés?", 2015 www.enqueteogm.ca/reglementation

En Anglais - Updates and analysis from CBAN www.cban.ca/NoExemptions



Le Réseau canadien d'action sur les biotechnologies (RCAB) regroupe 16 organisations afin de mener du travail de recherche, de suivi et de sensibilisation sur des enjeux liés à l'application du génie génétique aux domaines de l'alimentation et de l'agriculture. Le RCAB est un projet apparaissant sur la plateforme partagée de MakeWay Charitable Society. www.rcab.ca

Contact: (FR) Thibault Rehn contact@vigilanceogm.org 514 582 1674
(EN) Lucy Sharratt coordinator@cban.ca 902 209 4906